**AVIS D’APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**TRAVAUX**

Procédure adaptée (article R 2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique)

**Pouvoir adjudicateur :**

**UNICIL SA D’HLM**

11, rue Armény

CS 30001

13286 Marseille Cedex 06

R.C.S. Marseille B 573 620 754 - Siret 573 620 754 00032 - APE 6820A

Contact : service marchés publics via l’adresse suivante :

**https://www.marches-securises.fr**

**Objet du marché et description du marché :**

La présente consultation est une relance des lots « gros œuvre », « charpente couverture bardage » et « désamiantage » pour l’opération de travaux de construction d’un ensemble immobilier de 23 logements locatifs sociaux, dénommé « Saint Régis 2 », situé au 35, boulevard de la Pomme, 13011 MARSEILLE, pour le compte de la SA d’HLM UNICIL.

**Procédure :**

La consultation est passée par procédure adaptée en application l'article R 2123-1 et suivants du code de la commande publique.

**Lieu d’exécution : 35, boulevard de la Pomme, 13011 MARSEILLE**

**Lieu d’obtention du dossier de consultation :**Le dossier de consultation complet peut :

- être consulté et téléchargé sur le site Internet suivant :

**https://www.marches-securises.fr**

**Lien : SA-HLM-UNICIL\_13\_20240426W2\_02**

**Critères de choix :**

Les offres seront analysées et classées des plus avantageuses économiquement aux moins avantageuses en fonction des critères suivants (par ordre de priorité décroissante) :

**1- Critère prix des prestations - coefficient de pondération 40%**

**2- Critères techniques - coefficient de pondération 50%** décomposé de la façon suivante :

* Les moyens humains et matériels spécifiquement affectés à l’exécution du marché, par tâches et par opérations : coefficient de pondération 15%
* Procédés techniques, les matériaux et fournitures retenues par l’entreprise pour l’offre de base : coefficient de pondération 20 %
* Plan d’installation de chantier, organisation et gestion des espaces de travail et approvisionnement : coefficient de pondération 15 %

**3- Critère environnemental (RSE) : coefficient de pondération 10%**

Evalué notamment par les efforts en matière de protection environnementale démontrés par le candidat lors de

l’exécution du marché, concernant, par exemple (liste non exhaustive) :

- Le respect des objectifs environnementaux,

- La provenance et la traçabilité des matériaux, produits et équipements de construction,

- L’optimisation de la consommation des ressources (eau, énergie, carburant, matières premières),

- Le bilan carbone,

- La démarche de management environnemental,

- La réduction des nuisances de chantier (consommations, déchets, saleté, bruit, recueil des eaux, etc.).

**Renseignements complémentaires :**Ils peuvent être obtenus auprès de l’acheteur public via la plateforme Marchés Sécurisés.

**Date limite de remise des offres** : **17 juin 2024 à 12h00**